

# LES RISQUES CLIMATIQUES

## Canicule

### 1 - Le risque dans la commune

Il y a canicule à Fay-aux-Loges lorsque la température maximale est supérieure à 34°C et la température minimale supérieure à 19°C en moyenne sur trois jours et qu'une température élevée la nuit ne permet pas un sommeil réparateur.

### 2 - Les mesures prises par le Gouvernement – Déclenchement préfectoral

Mis en place après la canicule de 2003, particulièrement virulente, **le Plan National Canicule (PNC)** est activé tous les ans par le gouvernement et couvre la période du 1er juin au 15 septembre. Ce plan définit 4 niveaux d'alerte en fonction des conditions météorologiques. Pour chaque niveau d'alerte, des actions et des mesures y sont associées afin de prévenir et limiter les effets sanitaires de ces épisodes de chaleurs et protéger les personnes fragiles et les personnes les plus exposées à la chaleur qui sont particulièrement à risque. En somme, ce plan permet d'anticiper l'arrivée d'une canicule.

### 3 - Les mesures prises par la commune

Le Plan National Canicule relayé par la commune consiste en la mise en place chaque année d'un dispositif de vigilance auprès des personnes les plus vulnérables qui sont :

- Les personnes âgées de plus de 75 ans,
- Les femmes enceintes,
- Les autres personnes fragiles : les nourrissons, les jeunes enfants et nourrissons, les personnes en situation de handicap, les personnes suivant certains traitements médicamenteux, celles souffrant de maladies chroniques et celles consommant des substances psychoactives.

Pour prévenir, une vigilance météorologique est assurée via les cartes de vigilance élaborées deux fois par jour par Météo France et les bulletins de suivi régionaux, systématiques lors de la **mise en vigilance orange et rouge du département**.

Les habitants exposés sont identifiés ainsi que des proches susceptibles de les aider en cas de canicule (famille, voisins...) et des actions sont déclenchées sous l'autorité du maire auprès des personnes fragiles.

## 4 - Ce que doit faire la population

### Pendant : Se protéger de la chaleur

Eviter les sorties et plus encore les activités physiques, sports, bricolage, jardinage, aux heures les plus chaudes.

En cas d'obligation de sortie, rester à l'ombre. Porter des vêtements claires, amples et légers. Emporter une bouteille d'eau.

Fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil. Maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure. Les ouvrir la nuit pour provoquer des courants d'air.

### Pendant : Se rafraîchir

Rester à son domicile dans les pièces les plus fraîches. Sans aucune pièce fraîche, se rendre au moins 2 heures dans un endroit climatisé ou lieux ombragés.

A Fay-aux-Loges : l'église reste fraîche en plein été. Le magasin Carrefour Contact est climatisé.

Prendre régulièrement des douches dans la journée ou bien s'humidifier le corps par brumisateur ou gant de toilette en humidifiant également ses vêtements.

### Pendant : Boire et continuer à manger

Boire le plus souvent possible, même sans soif, eau, jus de fruit et manger comme d'habitude en fractionnant les repas (fruits, légumes, pain, soupe). Ne pas consommer d'alcool.

## 5 - A retenir : Les réflexes qui sauvent

**Demander conseil à son médecin, son pharmacien** avant toute prise de médicaments, même sans ordonnance, en cas de symptômes inhabituels.

**Ne pas hésiter à aider ou à se faire aider.**

